

Les trente et un instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont accueilli, à la rentrée 2001, 84 221 étudiants et professeurs stagiaires et titulaires en formation de longue durée (dont 49 225 en première année et 34 996 en seconde année). Après une forte croissance de 1991 à 1993, les effectifs ont augmenté plus modérément en 1994 et 1995. À partir de la rentrée 1996 s'est amorcée une baisse des effectifs qui – après s'être réduite en 1999-2000 (- 1 %) – s'est à nouveau amplifiée à la rentrée 2000 (- 2 %). À la rentrée 2001, la tendance s'est inversée (+ 5 %) en raison de l'ouverture de postes supplémentaires aux concours résultant de la mise en place du plan pluriannuel de recrutement. En première année, les femmes sont toujours largement majoritaires (70 %). Les IUFM assurent également la formation professionnelle de 1 509 professeurs titulaires du premier degré en vue de leur spécialisation (soit 12 % de plus en un an). Ils permettent aussi à 2 644 aides-éducateurs de préparer un concours d'enseignement (soit + 4 % par rapport à la rentrée 2000).

Les instituts universitaires de formation des maîtres 2001-2002

APRÈS UNE PÉRIODE DE BAISSÉ AMORCÉE EN 1996, LES EFFECTIFS AUGMENTENT EN 2001

Les effectifs des IUFM sont passés de 55 781 en 1991 (année de la généralisation des IUFM) à 82 712 à la rentrée 2001, ce qui correspond à une augmentation de 48 %. Six IUFM ont connu, sur la même période, une croissance supérieure à 70 % : Antilles-Guyane, La Réunion, Limoges, Montpellier, Paris et Pacifique. La plupart des IUFM se sont toutefois développés à un rythme plus modéré, avec une progression en onze ans variant entre 18 % et 69 %.

La montée en puissance des IUFM a atteint son maximum en 1993 (+ 26 % par rapport à 1992). Depuis la rentrée 1994, la hausse annuelle des effectifs s'est amortie. À partir de la rentrée 1996 s'est amorcée une baisse des effectifs, qui s'est poursuivie ensuite pour atteindre - 2 % à la rentrée 2000. À la rentrée 2001, la mise en place du plan pluriannuel de recrutement, avec l'augmentation du nombre de postes aux concours, a inversé cette tendance : en effet, les effectifs des IUFM ont augmenté de + 5 %. Cette hausse des effectifs se traduit dans la majorité des IUFM : huit d'entre eux voient leurs effectifs croître de plus de 10 %. À l'inverse, les effectifs sont en diminution dans trois IUFM : Strasbourg (1 %), Paris (- 3 %) et Guyane (- 9 %) (*tableau 1 p.2*).

Après avoir connu une forte diminution en 1997-1998 (- 4 %), les effectifs du premier degré ont ensuite nettement progressé (+ 12 % en 2001-2002). La baisse des effectifs du second degré, qui a atteint - 9 % à la rentrée 2000, se réduit (- 0,2 %).

La baisse du nombre d'étudiants en première année semble s'amortir après s'être amplifiée depuis 1997 (- 3 % en 2001 contre - 9 % à la rentrée 2000). Cette moindre diminution résulte de la hausse des étudiants préparant le professorat des écoles (+ 5 %), et de la diminution moins forte du nombre d'étudiants préparant un concours du second degré (- 7 % en 2001 contre - 12 % en 2000). Ces diminutions sont compensées par la hausse des effectifs de seconde année (+ 19 %). En seconde année, l'évolution du nombre des professeurs des lycées et des collèges stagiaires s'est inversée après une longue période de baisse (+ 18 % contre - 1 % en 2000 et 1999), ceci en raison de l'accroissement du nombre de postes aux différents concours du second degré. En revanche, la forte hausse du nombre de professeurs des écoles s'est ralentie : 19 % contre 27 % en 2000 (*tableau II p.3*).

PRÉPONDÉRANCE DES PRÉPARATIONS AUX CONCOURS DU SECOND DEGRÉ MALGRÉ UN ATTRAIT CROISSANT POUR LE PROFESSORAT DES ÉCOLES

Parmi les 84 221 étudiants, stagiaires et titulaires en IUFM en 2001-2002, 36 442

TABLEAU I – Évolution des effectifs inscrits en première et seconde année d'IUFM depuis 1991-1992
(hors formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires)

IUFM	1991-1992 (*)	1995-1996 (**)	2000-2001 (***)	2001-2002 (***)	Évolution 2001-2002/2000-2001		Évolution 2001-2002/1991-1992	
					Eff.	%	Eff.	%
Aix-Marseille	2 315	3 867	3 563	3 741	178	5	1 426	62
Amiens	1 593	2 307	2 111	2 118	7	0	525	33
Besançon	1 324	1 656	1 604	1 799	195	12	475	36
Bordeaux	2 524	4 434	3 770	3 842	72	2	1 318	52
Caen	1 491	2 011	1 664	1 766	102	6	275	18
Clermont-Ferrand	1 053	1 926	1 711	1 705	- 6	0	652	62
Corse	292	282	351	405	54	15	113	39
Dijon	1 255	2 300	1 786	1 808	22	1	553	44
Grenoble	2 121	2 533	2 658	2 729	71	3	608	29
Lille	4 811	6 574	5 931	6 147	216	4	1 336	28
Limoges	529	832	1 047	1 115	68	6	586	111
Lyon	2 930	4 583	4 512	4 619	107	2	1 689	58
Montpellier	1 796	3 369	3 320	3 806	486	15	2 010	112
Nancy-Metz	2 829	3 909	3 249	3 378	129	4	549	19
Nantes	1 964	3 309	2 941	3 031	90	3	1 067	54
Nice	1 472	2 056	1 876	2 124	248	13	652	44
Orléans-Tours	2 055	3 187	2 849	2 903	54	2	848	41
Poitiers	1 294	1 973	1 942	2 055	113	6	761	59
Reims	1 299	1 760	1 701	1 843	142	8	544	42
Rennes	2 518	3 613	3 321	3 471	150	5	953	38
Rouen	1 738	2 639	2 258	2 352	94	4	614	35
Strasbourg	1 952	2 990	2 609	2 594	- 15	- 1	642	33
Toulouse	2 445	3 956	3 758	4 141	383	10	1 696	69
Total province	43 600	66 066	60 532	63 492	2 960	5	19 892	46
Paris	2 862	6 319	5 123	4 957	- 166	- 3	2 095	73
Créteil	3 725	5 535	4 974	5 211	237	5	1 486	40
Versailles	4 421	6 325	6 109	6 566	457	7	2 145	49
Total Île-de-France	11 008	18 179	16 206	16 734	528	3	5 726	52
France métropolitaine	54 608	84 245	76 738	80 226	3 488	5	25 618	47
Guadeloupe			332	341	9	3	341	
Guyane			246	223	- 23	- 9	223	
Martinique			390	451	61	16	451	
<i>Total Antilles Guyane</i>	<i>447</i>	<i>771</i>	<i>968</i>	<i>1 015</i>	<i>47</i>	<i>5</i>	<i>568</i>	<i>127</i>
La Réunion	726	1 052	1 129	1 259	130	12	533	73
Total DOM	1 173	1 823	2 097	2 274	177	8	1 101	94
France métró + DOM	55 781	86 068	78 835	82 500	3 665	5	26 719	48
Pacifique		119	189	212	23	12	212	
France entière (a)	55 781	86 187	79 024	82 712	3 688	5	26 931	48
France entière (b)			80 373	84 221	3 848	5		

* Source : enquête DGES. ** Source : enquête DEP-DPD. *** Source : enquête DPD-SISE hors formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires. Les stagiaires « externés » en 1991-1992 et les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel depuis 1992-1993 ne sont pas comptabilisés.

(a) Hors formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires.

(b) Y compris formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires non disponible avant 1999-2000.

préparent ou ont réussi un concours de recrutement du premier degré (ce qui représente plus de 43 % de l'effectif total) et 47 779 (près de 57 %) un concours du second degré.

En ce qui concerne les concours préparés, l'intérêt est un peu plus grand, chez les étudiants de première année, pour la préparation du professorat du second degré : 65 % d'entre eux le préparent. Mais, depuis deux ans, les préparations aux concours du second degré continuent à perdre des points en faveur de celles au professorat des écoles (- 2 points en 2000 puis - 3 points en 2001). Pour le second degré, ce sont les préparations au CAPES qui concentrent le plus grand nombre d'étudiants. De plus, la proportion des étudiants se destinant à l'enseignement dans des établissements privés du second degré sous contrat atteint 6 % (tableau III p.3).

Les préparations aux concours du second degré concernent 67 % des étudiants en Île-de-France, contre 65 % en province. Dans les DOM, les préparations aux concours du second degré sont depuis deux ans légèrement majoritaires ; cette année elles représentent 54 % des préparations. Toutefois, d'un IUFM à l'autre, la répartition varie sensiblement. La préparation aux concours du second degré concerne plus de 75 % des étudiants de première année dans seulement deux IUFM (contre quatre en 2000, six en 1999, dix en 1998). L'IUFM de Paris occupe une place à part avec, comme les années passées, plus de 90 % des préparations au professorat du second degré. En 2001-2002, le nombre d'établissements ayant une répartition à peu près égale de leur première année entre premier et second degré a augmenté : Amiens, Besançon,

Corse, Grenoble, Nice, Reims, Créteil et Versailles ainsi que les IUFM de la Guadeloupe et de la Martinique, alors que l'IUFM de Guyane est fortement orienté vers le professorat des écoles. L'IUFM du Pacifique, quant à lui, ne prépare qu'aux concours du second degré, en particulier le CAPES.

Parmi les concours du second degré, les préparations au CAPES sont privilégiées dans la majorité des établissements, à l'exception de l'IUFM de Guyane : elles représentent plus de 90 % dans deux IUFM (de Paris, de la Guadeloupe).

En 2001-2002, plus de 6 % des étudiants inscrits pour préparer un concours du second degré se destinent à l'enseignement dans des établissements privés sous contrat (contre 7 % en 2000-2001). Ces préparations sont plus favorisées en province, où la part des étudiants préparant un CAFEP est de 7 % (voir encadré p.6). Dans les IUFM de Nantes et Rennes, cette proportion est supérieure à 10 %, avec un maximum de 19 % à Nantes (tableau IV p.4).

LES FEMMES, LARGEMENT MAJORITAIRES, SONT EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Sept étudiants de première année sur dix sont des femmes et, parmi celles-ci, plus de 58 % se destinent au professorat de l'enseignement du second degré (tableau V p.5). Les femmes constituent une forte majorité des inscrits dans la majorité des préparations aux concours. Dans les différentes préparations aux CAPES littéraires (73 %), en particulier aux CAPES d'anglais, d'allemand, d'espagnol, d'italien, de lettres modernes et classiques, de documentation et d'arts plastiques, plus de 80 % des étudiants de première année sont des femmes. Elles représentent 83 % des effectifs préparant les concours de professeur des écoles, de conseiller principal d'éducation (CPE), et 70 % de ceux préparant un concours destiné à l'enseignement dans un établissement privé sous contrat (CAFEP). La répartition par sexe est plus équilibrée dans les préparations scientifiques au CAPES, à l'exception du CAPES sciences de la vie et de la Terre préparé pour 64 % par des femmes. Lorsqu'elles préparent un concours d'enseignant en lycée professionnel, les femmes se destinent plus particulièrement à l'enseignement général et à l'enseignement technique tertiaire. Dans les préparations au CAPEPS et au CAPET,

TABLEAU II – Évolution des effectifs depuis 1991-1992
France entière

Scolarité		1991/92	1995/96	1997/98	1999/00	2000/01	2001/02
		(*)	(**)	(**)	(***)	(***)	(***)
Première année du premier degré	Effectifs	6 973	14 415	15 281	16 716	16 409	17 302
	Évolution		- 649	415	686	- 307	893
	%		- 4 %	3 %	4 %	- 2 %	5 %
Seconde année du premier degré	Effectifs	15 168	13 028	10 634	11 643	14 760	17 631
	Évolution		235	- 1 516	1 115	3 117	2 871
	%		2 %	- 12 %	11 %	27 %	19 %
Formation spécialisée des P.E.titulaires***	Effectifs				1 137	1 349	1 509
	Évolution					212	160
	%					19 %	12 %
Total premier degré hors form. spéc. des PE titulaires***	Effectifs	22 141	27 443	25 915	28 359	31 169	34 933
	Évolution		- 414	- 1 101	1 801	2 810	3 764
	%		- 1 %	- 4 %	7 %	10 %	12 %
Première année du second degré	Effectifs	21 553	44 232	43 041	39 078	34 368	31 923
	Évolution		2 759	- 1 755	- 2 384	- 4 710	- 2 445
	%		7 %	- 4 %	- 6 %	- 12 %	- 7 %
Seconde année du second degré	Effectifs	12 087	14 512	14 336	13 610	13 487	15 856
	Évolution		774	118	- 161	- 123	2 369
	%		6 %	1 %	- 1 %	- 1 %	18 %
Total second degré	Effectifs	33 640	58 744	57 377	52 688	47 855	47 779
	Évolution		3 533	- 1 637	- 2 545	- 4 833	- 76
	%		6 %	- 3 %	- 5 %	- 9 %	0 %
Total première année	Effectifs	28 526	58 647	58 322	55 794	50 777	49 225
	Évolution		2 110	- 1 340	- 1 698	- 5 017	- 1 552
	%		4 %	- 2 %	- 3 %	- 9 %	- 3 %
Total seconde année hors form. spéc. des PE titulaires***	Effectifs	27 255	27 540	24 970	25 253	28 247	33 487
	Évolution		1 009	- 1 398	954	2 994	5 240
	%		4 %	- 5 %	4 %	12 %	19 %
Total seconde année Y comp. form. spéc. des PE titulaires***	Effectifs				26 390	29 596	34 996
	Évolution					3 206	5 400
	%					12 %	18 %
Total hors form. spéc. des PE titulaires***	Effectifs	55 781	86 187	83 292	81 047	79 024	82 712
	Évolution		3 119	- 2 738	- 744	- 2 023	3 688
	%		4 %	- 3 %	- 1 %	- 2 %	5 %
Total Y comp. form. spéc. des PE titulaires***	Effectifs				82 184	80 373	84 221
	Évolution					- 1 811	3 848
	%					- 2 %	5 %

* Source : enquête DGES. ** Source : enquête DEP 54. *** Source : enquête SISE-IUFM pour la première fois en 1999-2000. Le champ SISE prend en compte la formation spécialisée des professeurs des écoles titulaires. Les stagiaires « externés » en 1991-1992 et les élèves-instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel depuis 1992-1993 ne sont pas comptabilisés.

TABLEAU III – Répartition des effectifs d'IUFM
selon les différents concours de recrutement
France entière

Concours	Première année		Seconde année		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
CAPE	17 302	35,1	17 631	50,4	34 933	41,5
PE spécialisation			1 509	4,3	1 509	1,8
Total premier degré	17 302	35,1	19 140	54,7	36 442	43,3
CAPE	22 502	45,7	8 956	25,6	31 458	37,4
Enseignement public	20 940	42,5	8 411	24,0	29 351	34,8
Enseignement privé	1 562	3,2	545	1,6	2 107	2,5
CAPEPS	4 323	8,8	1 485	4,2	5 808	6,9
Enseignement public	4 089	8,3	1 432	4,1	5 521	6,6
Enseignement privé	234	0,5	53	0,2	287	0,3
CAPET	1 748	3,6	985	2,8	2 733	3,2
Enseignement public	1 652	3,4	929	2,7	2 581	3,1
Enseignement privé	96	0,2	56	0,2	152	0,2
CAPLP	2 026	4,1	2 420	6,9	4 446	5,3
Enseignement public	1 928	3,9	2 316	6,6	4 244	5,0
Enseignement privé	98	0,2	104	0,3	202	0,2
CPE	1 324	2,7	662	1,9	1 986	2,4
Enseignement public	1 325	2,7	663	1,9	1 988	2,4
Agrégation			1 348	3,9	1 348	1,6
Enseignement public			1 323	3,8	1 323	1,6
Enseignement privé			25	0,1	25	0,0
Total second degré	31 923	64,9	15 856	45,3	47 779	56,7
dont Public	29 933	93,8	15 073	95,1	45 006	94,2
dont Privé	1 990	6,2	783	4,9	2 773	5,8
Total	49 225	100,0	34 996	100,0	84 221	100,0

elles ne sont pas majoritaires : elles ne constituent qu'un peu plus de 40 % des effectifs ; en revanche, elles forment la majorité des inscrits dans les spécialités

tertiaires des préparations au CAPET (64 %).

L'effectif total des étudiants de première année d'IUFM diminue depuis plusieurs

années, en particulier pour le second degré. La part des femmes dans une grande majorité de préparations aux concours est en augmentation constante (68 % en 1999, 69 % en 2000 et 70 % en 2001).

La proportion des femmes préparant le professorat des écoles a augmenté de 2 points par rapport à 1999. Il en est de même pour les préparations aux concours de l'enseignement du second degré public alors que le nombre d'étudiants, quel que soit le type de concours du second degré, est en baisse. Le pourcentage de femmes préparant un CAPES est en augmentation constante (+ 3 points sur la même période), principalement dans les CAPES scientifiques où leur part est passée de 51 % en 1999 à 56 % en 2001. Dans les préparations aux CAPET, leur part est en augmentation constante depuis trois ans ; elle se traduit principalement par une forte augmentation dans les CAPET techniques (42 % en 1999, 43 % en 2000 puis 45 % en 2001) alors qu'elle stagne dans les CAPET tertiaires.

En revanche, la proportion de femmes inscrites en préparation à un concours destiné à l'enseignement dans les établissements privés sous contrat accuse une baisse de 8 points sur les trois dernières années (70 % en 2001 contre 75 % en 2000 et 78 % en 1999).

LES IUFM ASSURENT LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS TITULAIRES DU PREMIER DEGRÉ EN VUE D'UNE SPÉCIALISATION...

À la rentrée 2001, 85 professeurs des écoles titulaires préparent le diplôme de psychologue scolaire et 1 424 se destinent à l'enseignement spécialisé (voir l'encadré p. 6).

Parmi les sept options du CAPSAIS, cinq ont attiré les professeurs des écoles avec une prédilection pour l'option E, enseignement et aide pédagogique auprès des enfants en difficulté (43 %) et pour l'option F, enseignement et aide pédagogique auprès des adolescents ou des jeunes en difficulté (27 %).

Les femmes sont largement majoritaires dans la préparation au diplôme de psychologue scolaire. Il en est de même pour les différentes options au CAPSAIS, où elles représentent 70 % des étudiants. En revanche,

TABLEAU IV – Répartition des effectifs 2001-2002 par IUFM
(y compris spécialisation des professeurs des écoles titulaires) (PE spécialisation)

IUFM	Première année								Total	Seconde année				Total	Effectifs totaux
	Premier degré CAPE	Second degré						dont CAFEP		Premier degré CAPE	dont PE Spécialisation	Second degré	dont CAFEP		
		CAPES	CAPEPS	CAPET	CAPLP	CPE	Total								
Aix-Marseille	744	1 019	172	160	99	82	1 532	108	2 276	698	–	767	–	1 465	3 741
Amiens	651	399	82	20	35	30	566	22	1 217	553	48	396	8	949	2 166
Besançon	505	340	103	75	14	34	566	18	1 071	415	34	347	10	762	1 833
Bordeaux	614	1 337	226	42	75	55	1 735	150	2 349	635	–	858	–	1 493	3 842
Caen	401	395	110	9	48	35	597	38	998	389	12	391	17	780	1 778
Clermont-Ferrand	362	482	148	21	50	28	729	44	1 091	250	17	381	17	631	1 722
Corse	153	108	34	6	–	25	173	–	326	50	–	29	–	79	405
Dijon	331	569	150	49	6	33	807	24	1 138	361	7	316	10	677	1 815
Grenoble	694	584	109	49	–	41	783	70	1 477	819	75	508	31	1 327	2 804
Lille	1 352	1 711	292	175	219	93	2 490	209	3 842	1 355	129	1 079	70	2 434	6 276
Limoges	221	397	78	8	14	51	548	6	769	149	–	197	–	346	1 115
Lyon	764	1 367	222	57	137	79	1 862	170	2 626	868	93	1 218	101	2 086	4 712
Montpellier	855	905	223	68	75	65	1 336	59	2 191	913	–	702	–	1 615	3 806
Nancy-Metz	777	865	160	70	110	39	1 244	28	2 021	762	89	684	11	1 446	3 467
Nantes	580	863	189	44	71	31	1 198	222	1 778	660	53	646	108	1 306	3 084
Nice	599	532	109	42	22	25	730	43	1 329	475	37	357	20	832	2 161
Orléans-Tours	691	794	147	50	20	24	1 035	60	1 726	683	33	527	21	1 210	2 936
Poitiers	410	493	128	54	53	33	761	27	1 171	451	–	433	15	884	2 055
Reims	466	357	95	27	24	28	531	17	997	540	68	374	12	914	1 911
Rennes	552	1 249	251	56	46	49	1 651	205	2 203	453	42	857	112	1 310	3 513
Rouen	565	610	136	30	55	41	872	48	1 437	558	68	425	12	983	2 420
Strasbourg	465	735	100	69	63	33	1 000	46	1 465	588	50	591	–	1 179	2 644
Toulouse	642	987	135	237	355	60	1 774	91	2 416	833	89	981	79	1 814	4 230
Total province	13 394	17 098	3 399	1 418	1 591	1 014	24 520	1 705	37 914	13 458	944	13 064	654	26 522	64 436
Paris	346	3 243	176	57	18	120	3 614	178	3 960	647	206	556	42	1 203	5 163
Créteil	1 287	604	272	83	158	75	1 192	16	2 479	2 083	231	880	22	2 963	5 442
Versailles	1 625	941	404	120	147	56	1 668	87	3 293	2 283	98	1 088	65	3 371	6 664
Total Île-de-France	3 258	4 788	852	260	323	251	6 474	281	9 732	5 013	535	2 524	129	7 537	17 269
Total France métro	16 652	21 886	4 251	1 678	1 914	1 265	30 994	1 986	47 646	18 471	1 479	15 588	783	34 059	81 705
Guadeloupe	102	42	35	–	–	17	94	–	196	122	–	23	–	145	341
Guyane	58	–	–	18	–	–	18	–	76	147	–	0	–	147	223
La réunion	308	300	37	52	89	31	509	4	817	302	30	170	–	472	1 289
Martinique	182	138	–	–	–	11	149	–	331	98	–	22	–	120	451
Total DOM	650	480	72	70	89	59	770	4	1 420	669	30	215	–	884	2 304
Total France métro + DOM	17 302	22 366	4 323	1 748	2 003	1 324	31 764	1 990	49 066	19 140	1 509	15 803	783	34 943	84 009
Pacifique	–	136	–	–	23	–	159	–	159	–	–	53	–	53	212
Total France entière	17 302	22 502	4 323	1 748	2 026	1 324	31 923	1 990	49 225	19 140	1 509	15 856	783	34 996	84 221

DÉFINITIONS

– Types de préparation

CAPE : certificat d'aptitude au professorat des écoles.

CAPSAIS : certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaire qui comprend sept options :

option A : enfants et adolescents handicapés auditifs

option B : enfants et adolescents handicapés visuels ou aveugles

option C : enfants et adolescents malades somatiques, déficients physiques handicapés moteurs

option D : enfants et adolescents présentant des troubles importants à dominante psychologique

option E : enseignement et aide pédagogique auprès des enfants en difficulté

option F : enseignement et aide pédagogique auprès des adolescents ou des jeunes en difficulté

option G : rééducation

Diplôme d'État de psychologue scolaire

CAPES : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (public ou privé sous contrat).

CAPEPS : certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive dans les établissements publics ou privés sous contrat.

CAPET : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (public ou privé sous contrat).

CAPLP : certificat d'aptitude au professorat de lycées professionnels (public ou privé sous contrat).

CPE : conseiller principal d'éducation.

CAFEP : certificat d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les classes du second degré sous contrat.

Dans l'enquête SISE-IUFM, le CAFEP n'est pas défini comme un type de préparation à proprement parler. Les effectifs des CAFEP sont

inclus dans les types de concours CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP mais peuvent être regroupés si nécessaire.

Concours du premier degré : il s'agit des concours de professeur des écoles (CAPE) et des spécialisations des professeurs des écoles titulaires (CAPSAIS, psychologues scolaires) affectés dans des établissements publics ou s'y destinant.

Concours du second degré : il s'agit des concours nécessaires à l'enseignement dans les collèges et les lycées généraux, techniques ou professionnels, publics ou privés sous contrat (CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP), du concours de conseiller principal d'éducation (CPE) et de l'agrégation.

– Niveau de scolarité

Sont comptabilisés en première année d'IUFM :

– les élèves du cycle préparatoire au CAPLP ;

– les élèves du cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles ;

– les étudiants de première année d'IUFM préparant les concours externes et internes (CAPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP et CPE).

Sont comptabilisés en seconde année d'IUFM :

– les professeurs stagiaires ayant réussi les concours internes et externes (CAPE, CAPES, CAPEPS, CAPET, CAPLP, CAFEP, ET CPE) ;

– les professeurs d'écoles titulaires préparant une spécialisation (CAPSAIS, diplôme d'État de psychologue scolaire) ;

– les inscrits en agrégation (seconde année uniquement).

TABLEAU V – Répartition des effectifs de première année selon le sexe (en %) France entière				
Concours préparés	Hommes	Femmes	Total	Part des Femmes
<i>Premier degré</i>				
CAPE	19,7	41,7	35,1	83
<i>Second degré enseignement public</i>				
CAPES sciences économiques et sociales	1,0	0,6	0,7	60
Total CAPES littéraires	29,2	33,3	32,1	73
– dont total CAPES langues	7,6	14,4	12,4	82
<i>dont anglais</i>	3,9	6,7	5,9	80
<i>dont allemand</i>	0,7	1,5	1,3	84
<i>dont espagnol</i>	2,0	4,7	3,9	85
<i>dont italien</i>	0,3	1,0	0,8	90
– dont total CAPES lettres sciences humaines	23,0	20,4	21,2	68
<i>dont lettres modernes</i>	3,2	6,6	5,6	83
<i>dont lettres classiques</i>	0,4	1,0	0,8	87
<i>dont documentation</i>	0,7	2,1	1,7	88
<i>dont histoire-géographie</i>	13,2	6,1	8,2	52
<i>dont philosophie</i>	1,7	0,7	1,0	50
<i>dont arts plastiques</i>	1,2	1,6	1,4	76
<i>dont éducation musicale</i>	1,2	0,9	1,0	63
Total CAPES scientifiques	14,5	7,7	9,7	56
– dont mathématiques	6,8	3,9	4,8	58
– dont sciences de la vie et de la Terre	2,6	2,0	2,2	64
– dont physique-chimie	4,6	1,8	2,6	48
Total CAPES	44,7	41,6	42,5	69
CAPEPS	16,5	4,8	8,3	41
Total CAPES et CAPEPS	61,2	46,5	50,8	64
CAPET tertiaires	1,9	1,4	1,6	64
CAPET secondaires	4,3	0,7	1,8	28
Total CAPET	6,2	2,1	3,4	45
CAPLP	6,3	2,9	3,9	52
CPE	2,4	2,8	2,7	73
Total second degré public	76,2	54,3	60,8	63
<i>Second degré enseignement privé CAFEP</i>				
CAPES	3,6	3,7	3,6	71
CAPET	0,2	0,2	0,2	65
CAPLP	0,2	0,2	0,2	65
Total second degré privé	4,1	4,0	4,0	70
Total second degré public et privé	80,3	58,3	64,9	63
Total	100,0	100,0	100,0	70

Lecture : parmi les étudiants de première année, 19,7 % des hommes et 41,7 % des femmes préparent le CAPE. Parmi les étudiants de première année qui préparent le CAPE, 83 % sont des femmes.

la répartition par sexe est plus équilibrée dans l'option F (tableau VI).

Vingt et un IUFM sur trente et un assurent la formation professionnelle des professeurs des écoles titulaires. Près de 29 % d'entre eux sont accueillis par deux IUFM de la région Île-de-France (Paris et Créteil).

... ET PERMETTENT AUX AIDES-ÉDUCATEURS DE PRÉPARER UN CONCOURS D'ENSEIGNEMENT

En 2001-2002, 2 644 emplois-jeunes bénéficiant d'un emploi d'aide-éducateur dans un établissement (voir l'encadré p.6) sont inscrits dans vingt-huit IUFM pour préparer un concours d'enseignement, ce qui ne représente qu'une aug-

mentation de 4 % par rapport à 2000-2001, contre + 25 % pour l'année précédente. Sept IUFM assurent uniquement les préparations au CAPE, l'IUFM de Nice ne prépare qu'aux concours du second degré ; les autres proposent des préparations aussi bien aux concours du premier degré qu'aux concours du second degré.

La part des femmes est importante (près de 87 %) et continue de progresser (+ 2 points par rapport à 2000). Les femmes se destinent de plus en plus au professorat des écoles (91 % en 2001, contre 87 % en 2000).

La grande majorité des aides-éducateurs inscrits en IUFM se destinent au professorat des écoles (89 %). Seulement 11 % d'entre eux préparent des concours du second degré et, parmi ces derniers, les concours du

TABLEAU VI – Spécialisation des professeurs des écoles titulaires

Préparation au CAPSAIS et au diplôme de psychologue scolaire France entière				
Concours	Options	2001-2002		
		Femmes	Hommes	Total
CAPSAIS	C	5	1	6
	D	166	60	226
	E	489	130	619
	F	195	188	383
	G	148	42	190
	Total	1 003	421	1 424
Psychologue scolaire		68	17	85
Total		1 071	438	1 509

TABLEAU VII – Les aides-éducateurs inscrits en IUFM pour préparer un concours d'enseignement France entière

Concours	2001-2002		
	Femmes	Hommes	Total
Premier degré	2 086	277	2 363
Second degré	110	26	136
CAPES	5	9	14
CAPEPS	10	9	19
CAPET	20	16	36
CAPLP	59	17	76
CPE	204	77	281
Total	2 290	354	2 644

CAPES ne recueillent cette année que 48 % des inscrits aux préparations du second degré (contre 63 % en 2000). Parmi les concours du second degré, le concours de conseiller principal d'éducation (CPE) attire de plus en plus les aides-éducateurs : 27 % contre 19 % en 2000). Parmi les CAPES, celui de documentation est toujours très prisé ; il représente près de 40 % des CAPES (tableau VII).

Bernadette Rousseau, DPD C2

POUR EN SAVOIR PLUS

Tableaux statistiques 6853, Les instituts universitaires de formation des maîtres – Effectifs en 2001-2002, MEN-Direction de la programmation et du développement, juillet 2002.

Tableaux statistiques 6790, Les instituts universitaires de formation des maîtres – Effectifs en 2000-2001, MEN-Direction de la programmation et du développement, juin 2001.

« Les instituts universitaires de formation des maîtres – 2000-2001 », Note d'Information 01.45, MEN-Direction de la programmation et du développement, octobre 2001.

Champ de l'étude

Les résultats proviennent du système d'information SISE que les IUFM ont intégré pour la première fois à la rentrée 1999 et qui recense l'ensemble des effectifs d'élèves, de stagiaires et de titulaires en formation initiale ou professionnalisante de longue durée. Les années précédentes, les résultats provenaient de l'enquête n° 54 effectuée auprès des IUFM, qui ne recensait que l'ensemble des effectifs d'élèves et de stagiaires en formation initiale de longue durée.

Le système d'information recense la totalité des inscrits en formation initiale et en formation professionnelle ou continue répartis ainsi :

- les inscrits de première année : étudiants inscrits à l'IUFM pour préparer un concours externe ou interne d'enseignement dans des établissements publics ou privés sous contrat (CAFEP) ;
- les inscrits de seconde année : stagiaires qui, ayant réussi un concours externe ou interne d'enseignement dans des établissements publics l'année précédente, obtiennent, à l'issue de l'année courante, un certificat de titularisation dans la fonction publique ou certification. Dans le cadre de l'enseignement dans des établissements du second degré privés sous contrat, les stagiaires ayant réussi le concours (CAFEP) obtiennent, à l'issue de cette année, un contrat définitif.

Sont inclus également dans le champ outre les étudiants de première année et les stagiaires de seconde année :

- les inscrits en cycle préparatoire au caplp (première et seconde année) qui ont accédé à ce cycle préparatoire de deux ans par voie de concours interne ;
- les inscrits en cycle préparatoire au second concours interne de professeur des écoles, cycle d'un an correspondant à une première année d'IUFM et débouchant sur le second concours interne de professeur des écoles. Leur formation est assurée en IUFM ;
- les inscrits au certificat d'aptitude aux actions pédagogiques spécialisées d'adaptation et d'intégration scolaires (CAPSAIS).

Le CAPSAIS, réservé aux instituteurs et professeurs des écoles titulaires ainsi qu'aux maîtres du premier degré exerçant dans des établissements d'enseignement privés, est destiné « à attester la qualification des maîtres appelés à exercer leurs fonctions dans les classes, établissements ou services accueillant des enfants ou adolescents en difficulté, handicapés ou malades, en vue de leur adaptation ou de leur intégration scolaires. »

La formation, dispensée au titre de la formation continue sur une durée de deux ans, est comptabilisée en seconde année :

- les inscrits au diplôme de psychologue scolaire. Les IUFM sont habilités à organiser la formation conduisant au diplôme d'État de psychologue scolaire en liaison avec leurs universités de rattachement qui comportent un département de psychologie habilité à délivrer un diplôme national de troisième cycle en psychologie. Sont admis à ces formations les instituteurs ou professeurs des écoles. La formation, dispensée au titre de la formation continue, est comptabilisée en seconde année ;
- les inscrits en agrégation (seconde année). La seconde année est assurée par l'IUFM et les effectifs sont comptabilisés en IUFM uniquement.

Le système d'information SISE-IUFM permet de repérer les emplois-jeunes qui, bénéficiant dans le cadre de la loi n°97-940 du 16 octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes, d'un emploi d'aide-éducateur dans un établissement et « d'un droit à la formation dans la perspective d'un projet professionnel durable », sont inscrits en IUFM pour préparer un concours d'enseignement.

N'entrent pas dans le champ : les auditeurs libres ni les stagiaires français et étrangers venant suivre des cycles de formation ou de perfectionnement d'une durée inférieure ou égale à l'année universitaire, sauf ceux décrits ci-dessus.

Le CAFEP : certificat d'aptitude aux fonctions de maître ou de documentaliste dans les classes du second degré sous contrat

Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un niveau équivalent (conditions identiques aux candidats des concours de l'enseignement public) peuvent s'inscrire à la préparation au concours d'accès aux listes d'aptitude correspondant aux concours externes du CAPES, CAPET, CAPEPS ou CAPLP. Cette préparation est assurée par les IUFM en première année, en collaboration avec les partenaires des établissements d'enseignement privés sous contrat, dans les mêmes conditions que pour les concours de l'enseignement public.

Les admis au concours d'accès aux listes d'aptitude sont inscrits par le jury sur des listes d'aptitude.

Les recteurs procèdent au recrutement des candidats inscrits sur cette liste qui justifient de l'accord d'un chef d'établissement d'enseignement privé sous contrat.

Les candidats justifiant d'un tel accord bénéficient d'un contrat provisoire pour une durée probatoire de un an, puis d'un contrat définitif après constatation de leur aptitude au professorat par la délivrance du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat.

Durant l'année probatoire, les lauréats suivent une formation correspondant à la seconde année d'IUFM ou continuent d'assurer un service d'enseignement ou de documentation dans les conditions analogues à celles applicables aux personnels correspondants de l'enseignement public et bénéficient d'une formation adaptée.

Cette formation, une fois validée, leur permet d'être titulaire du CAFEP et leur donne droit à un contrat définitif.